

# Fiche de données de sécurité CE

conformément au règlement (CE) No 1907/2006

## WIN L 4135

Date d'impression: 02. 01. 2025

Code du produit: 4135

Page 1 de 10

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

WIN L 4135

#### Autres désignations commerciales

CERTDOS 4135

UFI: Y1FC-10UX-7000-37J0

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation de la substance/du mélange

Produit combiné de traitement de l'eau de chaudière.

Agent antitartre, produit de fixation de l'oxygène et agent d'alcalinisation de la vapeur.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: CERTUSS GmbH  
Adresse: Hafenstr. 65  
Localité: D-47809 Krefeld  
Téléphone: +49 (0) 2151 578-0  
Interlocuteur: Monsieur Hamacher  
Courriel: t.hamacher@certuss.com  
Département de renseignement: Direction technique  
Lundi au jeudi de 9 à 16 h, vendredi de 9 à 14  
Numéro d'urgence: DE: GIZ-Nord +49 (0)551 - 19240  
AUT: +43 1 406 43 43

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Corr. 1B; H314

Eye Dam. 1; H318

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

##### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

disulfite de disodium

morpholine

hydroxyde de sodium soude caustique

##### Mention

**d'avertissement:** Danger

##### Pictogrammes:



##### Mentions de danger

H314 Provoque des graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

##### Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

# Fiche de données de sécurité CE

conformément au règlement (CE) No 1907/2006

## WIN L 4135

Date d'impression: 02. 01. 2025

Code du produit: 4135

Page 2 de 10

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

### Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH031

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° d'index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
7681-57-4	métabisulfite de sodium			10 – 20 %
	231-673-0	016-063-00-2		
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318 EUH031			
110-91-8	morpholine			< 10 %
	203-815-1	613-028-00-9		
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, H226 H332 H312 H302 H314			
1310-73-2	hydroxyde de sodium soude caustique			< 1 %
	215-185-5	011-002-00-6	01-2119457892-27	
	Met. Corr 1, Skin corr. 1A; H290 H314			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
7681-57-4	231-673-0	métabisulfite de sodium	10 – 20 %
		par voie orale: DL50 = 1130 mg/kg	
110-91-8	203-815-1	morpholine	< 10 %
		par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 1100 mg/kg; par voie oral: ATE = 500 mg/kg	
1310-73-2	215-185-5	hydroxyde de sodium soude caustique	< 1 %

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### Indications générales

Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger.

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Ne pas pratiquer de respiration bouche-à-bouche ou bouche-à-nez. Utiliser un soufflet d'insufflation ou un appareil d'assistance respiratoire. Appeler immédiatement un médecin.

#### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

# Fiche de données de sécurité CE

conformément au règlement (CE) No 1907/2006

## WIN L 4135

Date d'impression: 02. 01. 2025

Code du produit: 4135

Page 3 de 10

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>). Trioxyde de soufre

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

#### **Information supplémentaire**

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### **Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### **Pour le nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### **Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail.

#### **Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

#### **Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

#### **Information supplémentaire**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

#### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

#### **Conseils pour le stockage en commun**

Ne pas stocker ensemble avec: Acide.

# Fiche de données de sécurité CE

conformément au règlement (CE) No 1907/2006

## WIN L 4135

Date d'impression: 02. 01. 2025

Code du produit: 4135

Page 4 de 10

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit combiné de traitement de l'eau de chaudière.  
Agent antitartre, produit de fixation de l'oxygène et agent d'alcalinisation de la vapeur.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
110-91-8	Morpholine	10	36		VME (8 h)	
		20	72		VLE (15 min)	
1310-73-2	Sodium (hydroxyde de)	–	2		VME (8 h)	
7681-57-4	Sodium (métabisulfite de)	–	5		VME (8 h)	

#### Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition.	Effet	Valeur
1310-73-2	hydroxyde de sodium soude caustique			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	1 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	1 mg/m <sup>3</sup>

#### Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Wert
	Milieu environnemental	
1310-73-2	hydroxyde de sodium soude caustique	
	Eau douce	

### 8.2. Contrôles de l'exposition



#### Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

##### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

##### Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

##### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide  
Couleur: incolore  
Odeur: spécifique

#### Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation: -10 °C  
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 102 °C

F – FR revu le: 02. 01. 2025

# Fiche de données de sécurité CE

conformément au règlement (CE) No 1907/2006

## WIN L 4135

Date d'impression: 02. 01. 2025

Code du produit: 4135

Page 5 de 10

Inflammabilité:	non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	inapplicable
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):	6,5
Viscosité cinématique:	non déterminé ISO 3219 Hydrosolubilité: complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	1,2 g/cm.
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Caractéristiques des particules:	non applicable

### 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion Le produit n'est pas: Explosif. Propriétés comburantes Le produit n'est pas: comburant.

#### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:	non déterminé
Teneur en solvant:	0,0 %
Teneur en corps solides:	non déterminé

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactions avec: Acide.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

### 10.4. Conditions à éviter

aucune

### 10.5. Matières incompatibles

Acides, agents oxydants

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. dioxyde de soufre

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### ETAmél calculé

ATE (orale) 3333 mg/kg; ATE (cutanée) 14286 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 142,9 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 19,48 mg/l

#### Toxicité aiguë

N° CAS	Substance		Espèce	Source	Méthode
	Voie d'exposition	Dose			
7681-57-4	métabisulfite de sodium		Rat	GESTIS	
	orale	DL50 1130 mg/kg			
110-91-8	morpholine				
	orale	ATE 500 mg/kg			
	cutanée	ATE 1100 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 1,5 mg/l			

# Fiche de données de sécurité CE

conformément au règlement (CE) No 1907/2006

## WIN L 4135

Date d'impression: 02. 01. 2025

Code du produit: 4135

Page 6 de 10

### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Autres informations

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

N° CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose	[h]	[d]	Espèce	Source	Méthode
7681-57-4	métabisulfite de sodium						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 150 - 220 mg/l	96 h		Onchorhynchus mykiss		

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH. Le produit n'a pas été testé.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

#### Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

#### Code d'élimination des déchets - Produit

070799 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs; déchets non spécifiés ailleurs

#### L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre (ADR/RID)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 2735

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU** AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (morpholine)

**14.3. Classe(s) de danger de pour le transport:** 8

**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes:: 8



Code de classement: C7

Dispositions spéciales: 274

# Fiche de données de sécurité CE

conformément au règlement (CE) No 1907/2006

## WIN L 4135

Date d'impression: 02. 01. 2025

Code du produit: 4135

Page 7 de 10

Quantité limitée (LQ): 1 L  
 Quantité exceptée: E2  
 Catégorie de transport: 2  
 N° danger: 80  
 Code de restriction concernant les tunnels: E

### Transport fluviale (ADN)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 2735  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU** Amines, liquides, corrosifs, n.s.a.  
**14.3. Classes de danger de transport:** 8  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
 Étiquettes: 8



Code de classement: C7  
 Dispositions spéciales: 274  
 Quantité limitée (LQ): 1 L  
 Quantité exceptée: E2

### Transport maritime (IMDG)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 2735  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU** AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (morpholine)  
**14.3. Classes de danger de transport:** 8  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
 Étiquettes: 8



Dispositions spéciales: 274  
 Quantité limitée (LQ): 1 L  
 Quantité exceptée: E2  
 EmS: F-A, S-B  
 Groupe de ségrégation: 18 - alkalis

### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 2735  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU** AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (morpholine)  
**14.3. Classes de danger de transport:** 8  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
 Étiquettes: 8



Dispositions spéciales: A3 A803  
 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 0.5 L  
 Passenger LQ: Y840  
 Quantité exceptée: E2  
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 851  
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 1 L  
 IATA-Instructions de conditionnement

# Fiche de données de sécurité CE

conformément au règlement (CE) No 1907/2006

## WIN L 4135

Date d'impression: 02. 01. 2025

Code du produit: 4135

Page 8 de 10

(cargo): 855  
IATA-Quantité maximale (cargo): 30 L

### **14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT: Non

### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

**Attention: fortement caustique.**

### **14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

Indications relatives à la directive  
2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

#### **Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Abréviations et acronymes**

Met. Corr:	Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux
Flam. Liq:	Liquides inflammables
Acute Tox:	Toxicité aiguë
Skin Corr:	Corrosion cutanée
Eye Dam:	Lésions oculaires graves
ADR:	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG:	International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA:	International Air Transport Association
GHS:	Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS:	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS:	European List of Notified Chemical Substances
CAS:	Chemical Abstracts Service
LC50:	Lethal concentration, 50%
LD50:	Lethal dose, 50%
CLP:	Classification, labelling and Packaging
REACH:	Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals
UN:	United Nations
CE/CEE:	Communauté européenne/Communauté économique européenne
UE:	Union européenne
DNEL:	Derived No Effect Level
DMEL:	Derived Minimal Effect Level
PNEC:	Predicted No Effect Concentration
ATE:	Acute toxicity estimate
LL50:	Lethal loading, 50%
EL50:	Effect loading, 50%

# Fiche de données de sécurité CE

conformément au règlement (CE) No 1907/2006

## WIN L 4135

Date d'impression: 02. 01. 2025

Code du produit: 4135

Page 9 de 10

EC50:	Effective Concentration 50%
ErC50:	Effective Concentration 50%, growth rate
NOEC:	No Observed Effect Concentration
BCF:	Bio-concentration factor
PBT:	persistent, bioaccumulative, toxic
vPvB:	very persistent, very bioaccumulative
Facteur M:	Facteur de multiplication
RID:	Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
ADN:	European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)
EmS:	Emergency Schedules
MFAG:	Medical First Aid Guide
IATA:	International Air Transport Association
DGR:	Dangerous Goods Regulations
ICAO:	International Civil Aviation Organization
TI:	Technical Instructions
MARPOL:	International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
IBC:	Intermediate Bulk Container
SVHC:	Substance of Very High Concern

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Corr. 1B; H314	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul

### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
EUH031	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

## 17. Déclaration d'innocuité WIN-L-4135

Le produit WIN-L-4135 sert de moyen auxiliaire pour le traitement de l'eau d'alimentation de chaudière. Il est utilisé comme agent antitartre, produit de fixation de l'oxygène et agent d'alcalinisation de la vapeur.

Le produit est conforme aux §§ 30 et 30 de la Loi sur les aliments et les produits d'usage quotidien, ainsi qu'au Code of Federal Regulations, Food and Drugs, 21 CFR Ch. I, § 173.310.

Le produit WIN-L-4135 peut dès lors être utilisé comme moyen auxiliaire pour la génération de vapeur et la neutralisation de l'acide carbonique dans les entreprises alimentaires et dans les installations d'humidification de l'air, pour autant que la teneur en substance active dans la vapeur ne dépasse pas 3 ppm.

Le produit est un mélange de sel de sodium d'un acide polyacrylique, de sulfite de sodium et d'une solution aqueuse de morpholine.

Le produit WIN-L-4135 est partiellement volatil et ne contient pas d'AOX.

# Fiche de données de sécurité CE

conformément au règlement (CE) No 1907/2006

## WIN L 4135

Date d'impression: 02. 01. 2025

Code du produit: 4135

Page 10 de 10

CERTUSS GmbH  
Hafenstr. 65  
D-47809 Krefeld

Interlocuteur: Monsieur Hamacher  
Tel.: +49 (0)2151 578-0  
Fax: +49 (0)2151 578-102  
E-Mail: t.hamacher@certuss.com